

Politique monétaire dans l'Uemoa / Mercredi 20 mai 2020. Cette date sera inscrite au panthéon de l'histoire de la politique monétaire des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Elle marque la fin du franc CFA. après 75 années d'existence, et la naissance officielle d'une nouvelle monnaie : l'Eco.

Le Franc CFA, la fin après 75 ans d'existence !



Accord entre la France et l'Uemoa, annoncé en décembre 2019 par les Présidents Emmanuel Macron et Alassane Ouattara, vient de se concrétiser. (PHOTOS : DR)

Au terme du Conseil des ministres de ce 20 mai, le Chef de l'État français, Emmanuel Macron, a acté la fin du franc CFA, synonyme d'une nouvelle ère dans les relations franco-africaines qui sera marquée par l'avènement de l'Eco. L'annonce a été faite par la porte-parole du gouvernement français, Sibeth N'Diaye. Mieux, cette décision met également fin à la présence des administrateurs français au sein du Conseil d'administration de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), donnant ainsi la plénitude de la gestion de l'Eco aux membres de la zone ouest du FCFA. En outre, le compte d'opérations, crispation de tous les débats sur le FCFA, disparaît officiellement. La décision du gouvernement français met donc fin à la centralisation des réserves de changes des États de l'Afrique francophone de l'Ouest auprès du Trésor public français, conformément à l'accord conclu fin décembre 2019 entre la France et les États de l'Uemoa. Pour être plus précis, ce sont 50% des avoirs des pays de l'Uemoa qui étaient versés systématiquement sur le compte d'opérations logé au Trésor public français. Désormais, la BCEAO aura en totalité dans ses caisses les devises générées par les flux commerciaux des États de l'Uemoa qui avaient en partage le FCFA. **Un grand bond vers l'indépendance monétaire**

C'est une grande réforme de la politique monétaire de la partie ouest du continent africain, appelée depuis les temps coloniaux « zone CFA ». Décision courageuse et novatrice, c'en est une ! Elle est à saluer à sa juste valeur, même si certains souverainistes acharnés trouveront que la symphonie a un goût d'inachevé. Ces derniers souhaitant un désarrimage total de l'Eco à l'Euro, afin

d'éviter que la monnaie européenne dicte (!) à l'Eco sa gestion. Ces derniers pourraient également évoquer le fait que l'Eco ne soit pas battu dans une fabrique installée au sein de l'Uemoa mais en France. Soit ! Mais la fin du FCFA sonne le renouveau dans les relations franco-africaines, notamment sur la question monétaire. Une histoire s'efface donc. Progressivement. Elle s'efface avec la fin du FCFA et une autre commence avec l'Eco, effaçant ainsi un souvenir colonial qui a alimenté bien des débats et fora. En outre, dans un environnement marqué par des besoins d'investissement public et de développement de plus en plus prononcé, disposer de l'entièreté des réserves de change est un soulagement. Ce, d'autant plus que la Banque centrale aura plus que par le passé une grande marge de manœuvre dans le financement de ses États membres. En fait, le destin monétaire des pays membres de l'Uemoa se trouve entre leurs mains. En grande partie. L'Eco ouvre donc la voie de l'indépendance monétaire tant souhaitée par une bonne partie de l'opinion publique, quoique l'indépendance monétaire ne soit jamais totale. Car, les monnaies sont liées par des parités fixes ou flexibles les unes par rapport aux autres. L'Eco est une monnaie qui naît dans une zone économique et monétaire viable depuis des lustres : Uemoa, créée le 12 janvier 1994, en remplacement de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa).

Eco-euro : une parité pérenne ?

L'Eco, selon l'accord de décembre 2019 entre l'Uemoa et la France, aura une parité fixe avec l'euro. Va-t-elle garder la même parité FCFA-Euro, c'est-à-dire 1 euro pour 655,95 FCFA ou non ? Ou bien le baptême de l'Eco se fera avec une dévaluation ou une réévaluation ? En attendant d'en savoir plus dans les jours à venir, rappelons brièvement l'histoire de la nouvelle monnaie qui a pour vocation d'être une monnaie commune des 15 pays membres de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). L'Eco est le nom d'un projet de monnaie unique des 15 pays de la Cedeao qui date de 1960. Mais le processus de concrétisation fut très long, à cause des difficultés de convergence des indicateurs macroéconomiques des deux zones monétaires : l'Uemoa et la zone monétaire ouest-africaine (Zmoa) qui regroupe le Nigeria, le Ghana, la

Guinée, la Gambie et la Sierra Leone qui seront rejoints plus tard par le Liberia et le Cabo Verde. C'est en 2009 que Zmoa engage véritablement le processus, alors qu'en 1975, la question d'une monnaie communautaire avait été inscrite dans l'une des résolutions de la Conférence des Chefs d'État de la Cedeao.

Tout s'accélère à partir de 2013

En 2013, les pays de l'Uemoa rejoignent le projet. La feuille de route prévoyait l'introduction de la nouvelle monnaie dans la zone Uemoa dont les Etats membres ont une avance sur les autres, en termes de convergence des principaux indicateurs de performance économique. L'année 2020 devait consacrer la fusion des deux monnaies communes (celle de la Zmoa et le FCFA de l'Uemoa) en une monnaie unique. Dans la pratique, la mise en œuvre du projet s'est avérée difficile, à cause de la complexité de la convergence économique entre les deux blocs. En 2018, les discussions sur le projet reprennent dans la perspective du lancement de la monnaie commune aux 15 États de la Cedeao en 2020. Un concours régional est lancé par la Communauté entre le 1er et le 20 novembre 2018, avec pour objectif de permettre aux citoyens de proposer le nom et le logo de leur nouvelle monnaie. Après dépouillement des résultats, les dirigeants de la Cedeao adoptent formellement, le 29 juin 2019, le nom « eco » (sans accent) dont ils souhaitent la création et la mise en circulation dès 2020. Parmi les recommandations devant accompagner l'eco figurent en bonne place les relations avec l'euro, sans que celles-ci soient exclusives, la gestion par les banques centrales de l'Afrique de l'Ouest francophone de la totalité des réserves de change (ou réserves de devises) pour renforcer l'indépendance monétaire. Au cours du Sommet des Chefs d'Etat de l'Uemoa tenu le 21 décembre 2019 à Abidjan, le Chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara, avait annoncé qu'au regard des avancées de l'Uemoa au niveau des critères de convergence macroéconomique (défi cit du Pib en dessous de 3%, inflation en dessous de 10%, taux d'endettement inférieur à 70% du Pib, etc.), l'eco serait adopté dès début 2020, en remplacement du FCFA. La fin du FCFA. La fin de la présence de représentants français dans la gestion de la politique monétaire des Etats de l'Uemoa. La fin du compte d'opérations tant décrié. Ces trois décisions actées le 20 mai 2020 par le Chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, sont historiques. Car, la France ne cogérera plus la monnaie des huit pays de l'Uemoa. « Les liens techniques avec la France sont en grande partie coupés... et la parité entre l'eco et l'euro sera fixe », assurait en décembre 2019 le Président ivoirien. Qui ajoutera que la Banque de France restera cependant la garante de la convertibilité de cette nouvelle monnaie avec l'euro .

GOORE BI HUÉ